

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## La longue agonie des parcelles boisées



*Arbres au sol, sapins secs pour cause de scolyte, la parcelle boisée en bordure du canal des Vosges, au pied du pont de la D39, est dans un piteux état.*

Il y a quelques jours de cela, la communauté d'agglomération d'Épinal est, une nouvelle fois, intervenue sur la piste cyclable. Une fois de plus, diront certains. Il faut dire que plusieurs parcelles boisées longeant le canal des Vosges sont des endroits privilégiés pour ce genre d'incidents, tant celles-ci sont malades.

Témoin cette parcelle, sise en contrebas du pont surplombant le canal des Vosges, sur la Départementale 41, touchée par la sécheresse, mais surtout par le bostryche et qui n'est plus qu'un amas de troncs enchevêtrés, alors que ceux qui restent debout sont secs et n'offrent plus guère de résistance dès lors qu'un épisode venteux se présente.

Que peut-on faire contre ce problème ?

Si d'aucuns accusent la mairie, celle-ci est dans l'incapacité d'intervenir et de faire quoi que ce soit, puisque plusieurs de ces parcelles boisées sont du domaine privé. De plus, les deux propriétaires de la parcelle concernée sont décédés et les héritiers sont des parents éloignés.

Alors, que faire pour que ce bois ne soit plus une verrue ?

Pour l'heure, rien. D'autant qu'aucune intervention avec un engin n'est possible en raison de la dangerosité du site. En fait, il ne reste qu'à attendre que le temps fasse son œuvre et appeler la

CAE dès lors qu'un de ces résineux ou autres essences viendra entraver la circulation des piétons et des cyclistes sur la piste cyclable du canal des Vosges.